



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO3_31
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre du dispositif : PROJET « ICOURSES »
Objectifs initiaux : <ul style="list-style-type: none">- <i>Intégrer dans la formation des élèves des finalités économiques et concrètes.</i>- <i>Rendre les courses interactives et ludiques.</i>- <i>Guider le consommateur.</i>- <i>L'informer sur l'implantation des produits dans le magasin.</i>
Public(s) bénéficiaire : <i>Etudiants de BTS MUC (lycée LECONTE DE LISLE) + élèves de STI2D (Lycée GEOFFROY)</i>
Descriptif du projet : <i>Concevoir une tablette GPS tactile, interactive, innovante et moderne à fixer sur le caddie du consommateur pour lui faciliter l'acte d'achat tout en respectant les normes du développement durable. Cette tablette sera équipée de connectiques permettant de brancher un support de stockage externe (ex : pour lire une liste de course préétablie et de télécharger des bons de réduction). Les pages écran peuvent également servir de support publicitaire.</i>
Territoire(s) d'expérimentation : <i>La REUNION</i>
Valeur ajoutée du projet : <i>Travail en réseau entre deux établissements (LEGT et LPO) de la cité scolaire du Butor (renforcement des liens).</i> <i>Partenariat pour sensibiliser le lycée général à l'esprit d'entreprendre.</i> <i>Valorisation du travail des élèves et des professeurs dans le monde économique avec une synergie commune.</i> <i>Mise en situation réelle des jeunes dans le cadre de la réforme STI2D. Support à l'enseignement STI2D et des BTS Tertiaires.</i> <i>Outil pédagogique pour développer la collaboration de deux lycées aux classes et compétences différentes.</i>
Partenaires opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : OSEO Réunion, Conseil Régional, Conseil Général, CCIR, CRITT. (2) Partenaires effectifs du projet : Une entreprise de communication de la Réunion.
Partenaires financiers : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Entreprise de publicité (2) Partenaires effectifs du projet : aucun
Durée de l'expérimentation : (1) Date de démarrage : Décembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 20 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de l'établissement : Lycées LECONTE DE LISLE ET LISLET GEOFFROY Académie : DE LA REUNION Ville : SAINTE-CLOTILDE
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : CREDOC



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction

I. Rappel des objectifs du projet

II. Public bénéficiaire du projet

A. Analyse quantitative

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé
2. Bénéficiaires directs
3. Bénéficiaires indirects

III. Déroulement du projet

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

C. Pilotage

IV. Résultats du projet

A. Enseignements

B. Facteurs de réussite

C. Difficultés rencontrées

D. Poursuite du projet

E. Transférabilité du dispositif

Conclusion

Introduction (une page maximum)

CONTEXTE :

Il s'agit d'un projet commun entre le lycée LECONTE DE LISLE et le lycée GEOFFROY, chacun pour sa partie.

- *Partie tertiaire : lycée LECONTE DE LISLE*
- *Partie industrielle : Lycée LISLET GEOFFROY*

PROBLEMATIQUES TRAITÉES :

- *Sensibiliser les élèves et les professeurs de LEGT à l'esprit d'entreprendre.*
- *Mettre en place un partenariat entre :*
 - *les deux LEGT et des entreprises*
 - *les LEGT et des partenaires investis dans le développement local et l'innovation (OSEO, CCIR, CRITT, Chambres Consulaires).*
- *Proposer aux consommateurs la possibilité de faire des choix éclairés (rapport qualité prix), grâce à un caddie « intelligent » payé par des supports publicitaires.*

VALEUR AJOUTÉE :

- *Partenariat entre 2 lycées proches.*
- *Synergie école-entreprise.*
- *Mise en situation réelle de jeunes dans cadre de la réforme STI2D.*

I. Rappel des objectifs du projet

OBJECTIFS GENERAUX :

- *Etablir des connections réelles sur un projet entre deux EPLE (un tertiaire, un industriel).*
- *Mettre en situation réelle les jeunes dans le cadre de la réforme STI2D.*
- *Permettre un gain de temps et d'argent pour les consommateurs par l'utilisation d'un outil interactif intelligent sur les caddies, avec l'aide financière des publicistes.*

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- *Décrypter les pratiques commerciales de la grande distribution.*
- *Identifier les segments de marché pour les métiers porteurs d'emploi.*
- *Identifier les gammes de produits visés.*
- *Etablir des liens gagnant pour les consommateurs et pour la grande distribution.*
- *Faire financer, en grande partie, le travail par les publicistes (qui auront leur publicité sur la tablette numérique sur le caddie).*
- *Concevoir et développer un prototype de la tablette numérique*
- *Faire réaliser ce prototype et le mettre en œuvre sur caddie.*

II. Public bénéficiaire du projet

A. Analyse quantitative

Renseigner et insérer ici le tableau figurant en annexe 1.

	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	100	0	100	100
Adultes	20	0	20	20
Nombre total de bénéficiaires	120	0	120	120

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	
18-25 ans	100
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	100
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	100
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	40
Garçons	60
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	20
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

Il s'agit du public de BTS tertiaire pour le lycée LECONTE DE LISLE (60 élèves) et 60 élèves de STI2D pour le lycée LISLET GEOFFROY.

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

A ce jour, aucun.

Le travail « élève » n'a pas pu aboutir, toute la réalisation technique initiale du prototype (programmation d'une application informatique) a été réalisée par l'enseignant du lycée Geoffroy qui attendait les données complémentaires de la part du partenaire d'une part, des élèves de Leconte de Lisle d'autre part, pour pouvoir travailler avec ses élèves de STI2D SIN en projet.

La programmation initiale de l'application n'était pas du niveau de la classe dédiée initialement, seules les modifications auraient pu l'être.

Par ailleurs, les stages qui auraient dû être proposé pour les BTS n'ont jamais été offerts par l'entreprise.

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

A ce jour, aucun.

Cependant, l'ensemble de la communauté du lycée Lislet Geoffroy aurait pu tirer des bénéfices indirects puisque la technologie utilisée pour ce projet (tablette tactile) est une technologie moderne, très médiatique et que ce projet aurait pu être une vitrine des réalisations scientifiques et techniques valorisant le pôle technologique. Les élèves à venir, ainsi que leurs parents, auraient pu avoir une idée plus claire des réalisations possibles de nos sections STI2D.

III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

A. Actions mises en œuvre

1- Recherche de faisabilité technique du projet :

Le premier projet a dû être abandonné, car la réalisation technique était impossible : L'hypothèse faite de circuler dans une grande surface avec son caddy et sa tablette tactile comme GPS indiquant les produits proposés par le magasin n'était pas réalisable. En effet, la précision d'un GPS sous couvert était insuffisante (de l'ordre de 4m) rendant ainsi caduque le projet initial d'une utilisation dans une grande surface.

2- Adaptation du projet :

Le projet a donc évolué de façon à ce que l'outil soit utilisé en extérieur dans des conditions de précision compatibles avec sa finalité. L'« e-course » est donc devenu « e-pub », avec un nouveau client partenaire, l'association des agences de Pub de Saint Denis (AACC Outre-mer), qui était intéressé par notre prototype afin de pouvoir localiser de façon instantanée les publicités figurant sur les différents panneaux publicitaires dans toute l'île de la Réunion. Un nouveau cahier des charges a donc été proposé (voir document annexe).

3- Réalisation du prototype :

A partir de ce cahier des charges, un prototype a été réalisé par l'enseignant du lycée Geoffroy afin de permettre de répondre aux besoins du client. Ce dernier devait par la suite fournir des informations complémentaires qui auraient permis aux élèves de STI2D SIN de poursuivre le développement du programme réalisé par le professeur :

- *directement (par l'intermédiaires des chefs de travaux)*
- *indirectement (par l'accueil d'élèves stagiaires de Leconte de Lisle).*

4- Abandon du projet

Les principaux initiateurs du projet au lycée LECONTE DE LISLE, à l'origine du partenariat avec l'AACCOM, ayant été mutés hors de l'académie de La Réunion, l'entreprise n'a jamais donné suite à ce projet, et le projet n'a pu être poursuivi faute d'animateurs.

B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
AACC Outre-mer	Publicité	financier	nouveau	Non concrétisé (non suivi)

C. Pilotage

Le pilotage était entre les mains pour le lycée LECONTE DE LISLE de M. CUNY, Proviseur Adjoint et de Mme LEMOINE, Chef de travaux et pour le lycée LISLET GEOFFROY, Mme BOLA, Proviseure Adjointe et de M. LASSOEUR, Chef de travaux.

IV. Résultats du projet (trois pages maximum)

A. Enseignements

*Aucun, le travail avec les élèves n'a pu aboutir faute d'un partenariat fiable.
Il n'y a eu aucune proposition de stage, ni aucune donnée utile à la programmation par les élèves.*

B. Facteurs de réussite

*Le prototype correspond exactement au cahier des charges, à savoir :
« Une application interactive sur langage androïde permettant de géo-localiser sur la carte de La Réunion, un ou des ou tous les panneaux présents sur l'île. »*

=> 1ère utilisation : en cliquant sur une sélection, tous les panneaux de la requête sont localisés par un petit point sur la carte, donnant donc une vision générale de leurs emplacements.

Ces localisations sont hypothétiques et les informations fictives car à ce jour, aucune information ne nous a été transmise par l'AACC Outre-mer.

==> Les besoins des agences (classés par priorité) pourraient être respectés si nous avions les informations requises. La structure du programme est prête à l'usage, il ne manque que les données du projet.

=> 2ème utilisation : en cliquant sur le point d'un panneau, la photo de celui-ci apparaît dans un encart avec des informations le concernant.

==> Les besoins des agences pourraient être respectés si nous avions les informations requises. La structure du programme est prête, reste à compléter.

A noter que le travail des élèves devait se concentrer sur l'adaptation du programme à partir de données fournies par le client-partenaire et non sur son développement, qui n'était pas du niveau des élèves, et a été réalisé par l'enseignant du lycée Geoffroy responsable de la matière STI2D SIN.

C. Difficultés rencontrées

- *La mutation début 2012-2013, de M. CUNY, proviseur Adjoint et de Mme LEMOINE, Chef de travaux (pour le lycée LECONTE DE LISLE). En effet, le départ des deux principaux initiateurs au lycée LECONTE DE LISLE, particulièrement de Mme LEMOINE qui était en contact privilégié avec le directeur de l'AACC Outre-mer, a beaucoup pénalisé le résultat final.*
- *Un désintéressement du client et partenaire principal. Le projet ne pouvait aboutir sans son implication réelle. Après le départ de Mme LEMOINE, il n'a pas poursuivi la collaboration avec les autres acteurs du projet qui l'ont relancé (les chefs de travaux des 2 établissements dont l'un qui découvrait le projet) :*

- *une convention a été proposée par les chefs de travaux des 2 établissements au partenaire... il n'y a pas eu de retour de ce dernier,*
- *aucune proposition de stage n'a été faite pour permettre aux étudiants de BTS de collecter les informations manquantes,*
- *les informations promises, nécessaires à la poursuite du projet et à son exploitation par les élèves, n'ont jamais été transmises.*

D. Poursuite du projet

Pas de poursuite du projet prévue à ce jour.

E. Transférabilité du dispositif

Le projet « e-pub » peut parfaitement être exploité si l'AACC Outre-mer souhaite le soutenir. Il faut par contre s'assurer d'un suivi « administratif et partenarial » par des équipes stables dans les 2 établissements scolaires.

L'intérêt pour les étudiants et les formations du lycée Geoffroy est réel, mais dépend de la collaboration qui pourra se faire avec le lycée Leconte de Lisle.

L'intérêt pour le lycée Leconte de Lisle peut apparaître notamment pour l'obtention de stages, mais cela implique une préparation en amont pour se mettre d'accord sur les périodes et les contenus des stages, et prévoir ensuite d'exploiter les informations recueillies et analysées par ces stagiaires pour les équipes de Geoffroy.

Ce dispositif au sens large est une opportunité parfaitement transférable à d'autres projets pluridisciplinaires et inter établissements :

- *Le double profil (technique du lycée Geoffroy et commercial du lycée Leconte) permet une approche globale du projet.*
- *Le travail en collaboration des 2 chefs de travaux, des deux équipes d'enseignants permet d'avoir des résultats complémentaires très utiles aux formations ciblées.*
- *Les besoins de chaque établissement sont différents, donc il n'y a pas de « concurrence » entre les équipes.*
- *Dans chacun des 2 établissements, la collaboration avec l'EPL voisin (LEGT pour l'un et Lycée Professionnel pour l'autre) suscitait l'intérêt des équipes (enseignantes, et à terme, étudiantes) qui découvraient grâce à ce projet un aspect méconnu d'un secteur entrepreneurial qui ne faisait pas partie de leur formation.*

Conclusion (une page maximum)

Ce projet reste porteur de réussite.

L'aspect inter disciplinaire et inter établissements est un atout formidable pour la réalisation de ce genre de dispositif, mais qui peut se révéler un handicap si le suivi de chaque partie n'est pas assuré, faute de stabilité des équipes.

La phase de prototypage, soit l'aspect « technique », a bien été réalisé par le lycée Geoffroy, et aurait dû servir à convaincre le partenaire si l'aspect « commercial » avait pu être poursuivi par les acteurs du projet du lycée Leconte de Lisle.

Un projet de cette ampleur était probablement un peu trop ambitieux pour être exploité en si peu de temps, d'autant que le cahier des charges a dû évoluer en cours du projet. Les nouvelles échéances étaient trop justes, la recherche d'un nouveau partenaire a donc été problématique et s'est faite sur la base des contacts personnels du Chef de Travaux du lycée Leconte de Lisle. A son départ, la consolidation du partenariat n'a pu être poursuivie, pénalisant la poursuite du projet et par conséquent son exploitation par les élèves et l'atteinte des objectifs posés.

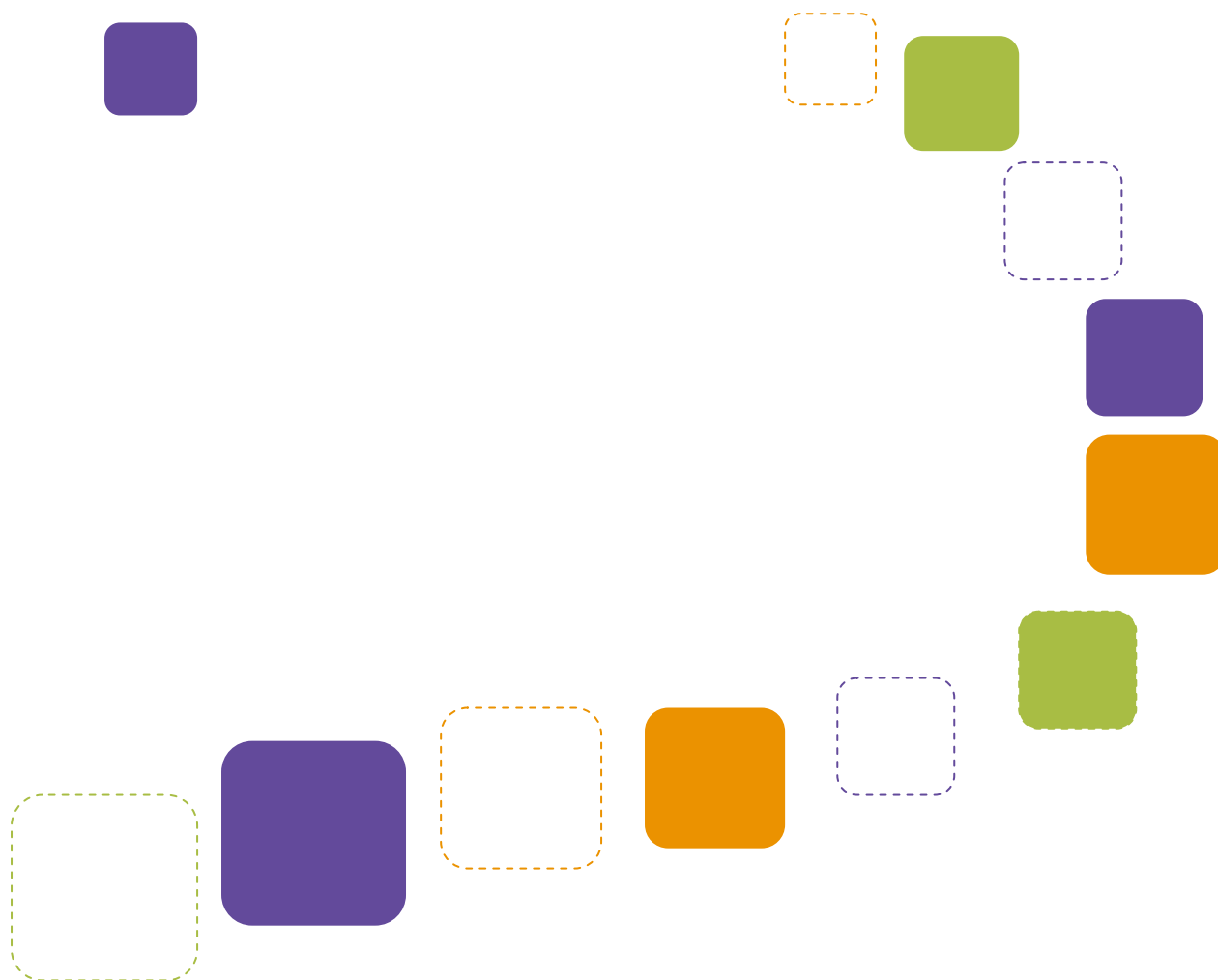
La réussite d'un tel projet passait par le respect d'étapes incontournables qui n'ont pu être mise en œuvre :

- *réalisation d'une convention de stage pour les BTS MUC et CI,*
- *réalisation du stage avec analyse des informations chez le client-partenaire,*
- *exploitation de ces informations par les STI2D SIN,*
- *réalisation des modifications du prototype par les STI2D SIN et, dans le même temps, nouveaux stages de BTS MUC et CI pour compléter les informations utiles au projet.*

L'esprit de ce projet et ses spécificités (collaboration inter EPLE, complémentarité « filières tertiaires – filières technologiques », l'esprit d'entreprendre à travers l'innovation technologique) reste fondamentalement intéressants et sont transférables à d'autres EPLE. Les difficultés que nous avons rencontrées doivent néanmoins permettre d'explicitier les points de vigilance à mettre en relief pour de futurs porteurs de projet.

Annexes obligatoires à joindre :

- ANNEXE 1 : PUBLIC
 - ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE
-



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>